

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 01 Février 1999 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Victor Bernard, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

11-99

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est  
adopté tel que présenté.

ADOPTE

Messieurs Alain Mathieu et Christian Roy prennent siège  
à 20:15 heures.

12-99

**ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif ,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du  
11 janvier 1999 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

13-99

**FONDATION DES MALADIES DU CŒUR - AIDE FINANCIERE**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor  
participera pour un montant de 50,00 \$ à la campagne de  
financement de la Fondation des maladies du Cœur du  
Québec.

ADOPTE

14-99

**BRIGADE AMBULANCIERE SAINT-JEAN - AIDE FINANCIERE**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu.  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor  
participera pour un montant de 50,00 \$ à la campagne de  
financement de la Brigade Ambulancière Saint-Jean.

ADOPTE

15-99

**FEVRIER MOIS DU CŒUR 1999**

Depuis plus de 40 ans, la Fondation des maladies du cœur du Québec et sa formidable équipe de bénévoles ont contribué à faire diminuer de moitié le taux de décès attribuables aux maladies cardio-vasculaires et aux accidents vasculaires cérébraux.

Grâce à la générosité du grand public et de nos citoyens, la Fondation des maladies du cœur du Québec poursuit sa mission d'appui à la recherche et à la promotion de la santé. Par ses actions concrètes, la Fondation des maladies du cœur contribue à améliorer la qualité de vie et les chances de survie de tous nos concitoyens et concitoyennes.

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor proclame **FEVRIER MOIS DU CŒUR** et j'encourage les conseillers et toute la population à être Au cœur de la solution.

ADOPTE

16-99 **NOMINATION INSPECTEUR MUNICIPAL**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Monsieur Léo-Guy Jacques est nommé Inspecteur Municipal pour la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

17-99 **NOMINATION GARDIEN D'ENCLOS**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,  
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Monsieur Léo-Guy Jacques est nommé Gardien d'enclos pour la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

18-99 **MANDAT A MICHELINE FECTEAU, NOTAIRE**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Madame Micheline Fecteau, Notaire, dans le dossier de servitude avec les Lainages Victor et Louis Tardif. Le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour cette dite servitude.

ADOPTE



**MANDAT A T.G.C.**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
 Secondé par Madame Jeannine Patry,  
 et résolu, à l'unanimité des membres du  
 Conseil, de demander à T.G.C. de venir faire la  
 construction pour le puits Bizier.

ADOPTÉ

**LES COMPTES**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
 Secondé par Monsieur Christian Roy,  
 et résolu, à l'unanimité des membres du  
 Conseil, que les comptes suivants sont adoptés pour  
 paiement :

17	Presse Commerce	164,49	\$
18	Wilson et Lafleur	39,59	\$
19	Cogeco Câble	50,26	\$
20	Biblio CRSBP	7 716,88	\$
21	Groupe CS	120,78	\$
23	Québectel	51,70	\$
24	Clearnet	594,68	\$
27	Pièces mach. lourdes Denis Roger	461,71	\$
28	Pitney Bowes	173,05	\$
29	Téléphone Saint-Victor	581,07	\$
33	W.-N. Poulin	72,24	\$
42	Hydro-Québec	274,69	\$
1446	Mathieu et Hamel	672,89	\$
1450	Garage Irenée Groleau	136,79	\$
1451	Hydro-Québec	1 120,28	\$
1452	Mines Seleine	2 460,86	\$
1453	Atelier d'usinage LB	31,50	\$
1458	Hydro-Québec	24 155,49	\$
80	Michel Shink	92,02	\$
81	Raynald Lessard	12,00	\$
82	Excavations André Gosselin	244,42	\$
83	Dépanneur Doyon	10,00	\$
84	Québectel	34,45	\$
85	Formicriel	691,30	\$
86	DEBB	16,91	\$
87	Québectel Mobilité	15,23	\$
88	Magasin Coop	155,43	\$
89	Beauce Auto Accessoires	4,60	\$
90	Biblio CRSBP	345,08	\$
91	Roulements à Billes GM	170,01	\$
92	Alliance Coop	6 052,35	\$
93	T.G.C. Inc.	27 831,06	\$
94	Garage Alain Bolduc	376,92	\$
95	Les pneus Beaucerons	90,01	\$
96	Bolduc Jacques Thibodeau	4 461,21	\$
97	Mathieu et Hamel	287,02	\$
98	Centre Electrique de Beauce	320,12	\$
99	Armand Lapointe Equipement	179,75	\$

100	Centre du Camion (Amiante)	693,02 \$
101	Commerçants de la Chaudière	26,97 \$
102	Veilleux et Fils	477,35 \$
103	Beauce Auto Accessoires	144,65 \$

104	Supérieur Propane	378,71 \$
105	Plomberie Jacques Roy	219,12 \$
106	Praxair	162,67 \$
108	Inprotec	4 767,79 \$
107	Elyps	541,77 \$
109	Micheline Fecteau, Notaire	543,81 \$
110	Micheline Fecteau, Notaire	479,60 \$
111	Victor Bernard	15,00 \$

ADOPTE

21-99

**LEVÉE DE LA SEANCE**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
 Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
 et résolu, à l'unanimité des membres du  
 Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

**LE MAIRE**

**LE SECRETAIRE-TRESORIER**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**MARC BELANGER**